

Les « zinzins » ne délèguent que 15 % de leurs encours à des gérants externes

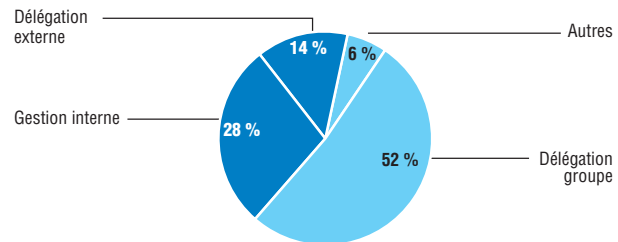
Il ressort de la neuvième édition du Baromètre de la gestion déléguée en France que le sentiment des investisseurs institutionnels (les « zinzins ») s'est amélioré envers leurs prestataires de gestion. Cette étude a été réalisée par le cabinet de conseil en stratégie Image & Finance, auprès de 153 institutions qui gèrent environ 1.679 milliards d'euros. Sur ce total, moins de 15 % sont confiés à des sociétés de gestion extérieures. « Le principal, plus de la moitié, est confié à leurs propres filiales de gestion, précise Richard Bruyère, président d'Image & Finance. Mais c'est variable selon le type d'institution. Une petite mutuelle (caisse de retraite de province) aura tendance à tout déléguer. » Lorsque la délégation est actée, la forme prise peut différer sensiblement d'un investisseur à l'autre. Les banques passent essentiellement par les fonds ouverts. Les assureurs y placent la moitié de leurs encours. Les institutions retraite prévoyance (IRP) optent majoritairement pour les fonds dédiés. Sur les deux dernières années, l'encours des banques auprès des prestataires extérieurs a chuté de près de 22 %. En revanche, les IRP et les assureurs ont vu leurs encours gonfler de 3,7 % et de 9,2 %. L'effet marché n'est pas à négliger depuis la fin 2008. « Il y a eu des réallocations de mandat. Surtout, les institutions ont repris la main sur la gestion des taux », souligne Richard Bruyère. La poche monétaire a fortement augmenté depuis le début de la crise et s'est maintenue à des niveaux historiquement élevés en 2009. Un comble au moment où les taux ne rémunèrent plus. Mais les « zinzins » restent frileux sur

Le baromètre de la gestion déléguée 2009 d'Image & Finance

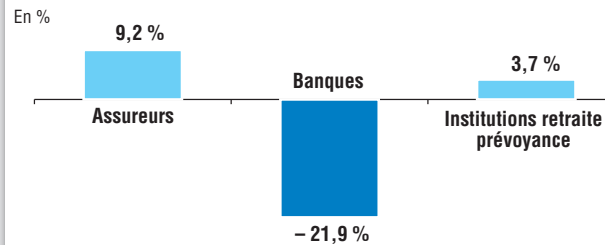


La délégation de gestion des investisseurs institutionnels

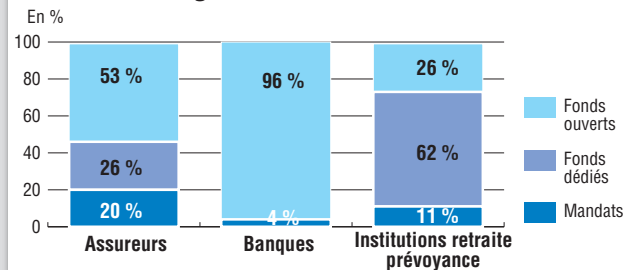
Répartition des encours institutionnels français



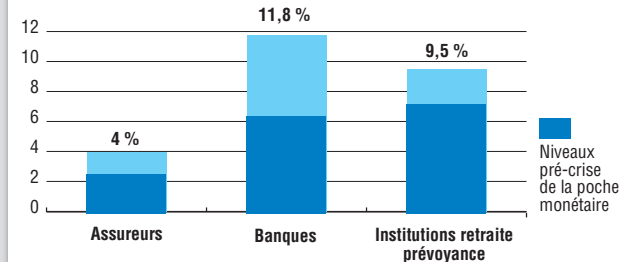
Evolution des encours de la délégation externe 2008-2009



Formes de délégation externe



L'allocation d'actifs monétaires en 2009



les actions. Dans sa dernière livraison, Image & Finance aborde de nouvelles thématiques. La gestion active-passive tout d'abord : « Les ETF, autrement dit les fonds indiciels cotés, ont largement remporté le marché de la gestion tactique. En revanche, ils ne prennent pas dans

l'allocation stratégique », constate Richard Bruyère. L'investissement socialement responsable ensuite : « On pense que les sociétés de gestion l'ont assez mal abordé, car ce sujet dépasse le cadre de la simple gestion financière, selon lui. Très peu d'institutions se sont

emparées du sujet. Et chacune a sa propre définition. » Enfin, la gestion alternative : « Après la déconvenue, elle reprend pas mal auprès des investisseurs. C'est un des secteurs du renouveau, grâce à l'innovation permanente et à une transparence accrue », conclut-il. S. L. P.